

Fonds Desjardins SociéTerre

Actions canadiennes de revenu



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 JUIN 2023

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

Desjardins Gestion
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :

30 mai 2022

CATÉGORIE CIFSC* :

Actions canadiennes

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

- Les secteurs ayant permis de contribuer positivement à la performance du portefeuille sont les secteurs industriel (+0,28 % par rapport à l'indice de référence) et des technologies de l'information (+0,14 %).
- Dans le secteur industriel, Schneider Electric SE a connu un rendement de +10,51 %, ajoutant 14,8 points de base attribuable à notre surpondération du titre dans le portefeuille. Dans le secteur des technologies de l'information, Microsoft Corp a connu un rendement de +18,38 %, contribuant à 31,6 points de base dans la performance relative en raison de la surpondération du titre dans le fonds. Le titre a bénéficié de l'engouement à la thématique de l'intelligence artificielle étant un leader de parts de marché avec son offre de Chat GPT.

Facteurs ayant nui au rendement relatif

- À l'inverse, les secteurs de la consommation discrétionnaire et des services financiers ont contribué négativement à la performance relative du fonds (respectivement -0,38 % et -0,20 %).
- Dans le secteur de la consommation discrétionnaire, Restaurant Brands International Inc. (+14,02 %) a diminué la performance du fonds de l'ordre de 18,4 points de base en raison de l'absence du titre dans le portefeuille. Dans le secteur des services financiers, Fairfax Financial Holding Ltd (+10,40 %) a diminué la performance du fonds de l'ordre de 9,8 points de base en raison de l'absence du titre dans le fonds.

Fonds Desjardins SociéTerre

Actions canadiennes de revenu



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 JUIN 2023

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

Desjardins Gestion
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :

30 mai 2022

CATÉGORIE CIFSC* :

Actions canadiennes

Changements importants apportés durant la période

- Les quatre principales transactions au cours du trimestre sont :
- Achat de 1,00 % du titre Zoetis Inc
 - Achat de 0,98 % du titre Publicis Groupe
 - Achat de 0,68 % du titre Thomson Reuters Corp
 - Vente de 1,09 % du titre Canadian Tire Corp

Analyse ESG

Le Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes de revenu cherche à offrir une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes. Le fonds a recours à une approche d'investissement responsable et vise à atteindre une notation de qualité, basée sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), supérieure à celle de son indice de référence.

Pour le deuxième trimestre de 2023, le fonds a atteint une note de qualité de 7,7 selon l'échelle MSCI. L'indice TXDC (excluant les secteurs de l'énergie et des services publics) affichait une note de 7,2 pour la période de référence. La répartition du portefeuille dans des titres de sociétés dont la note ESG est supérieure à A était de 72 %, alors qu'elle était de 61 % pour l'indice de référence. La sélection de titres de sociétés ayant obtenu une note supérieure dans les secteurs des services financiers, des technologies de l'information et des matériaux a favorisé la note de qualité globale de la stratégie. Le Fonds SociéTerre Actions canadiennes de revenu se distingue de son indice de référence par

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations fournies dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

Desjardins^{MD}, les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.

Fonds Desjardins SociéTerre

Actions canadiennes de revenu



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 JUIN 2023

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

Desjardins Gestion
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :

30 mai 2022

CATÉGORIE CIFSC* :

Actions canadiennes

Analyse ESG (suite)

quelques principaux titres sélectionnés par le gestionnaire, notamment Bank of Nova Scotia, Microsoft, et Agnico Eagle Mines.

Le gestionnaire tient compte de l'importance des risques liés aux changements climatiques dans la sélection des titres. Au cours du deuxième trimestre, l'empreinte carbone du portefeuille était de 59 % inférieure à la moyenne de l'indice canadien S&P/TSX.

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations fournies dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

Desjardins^{MD}, les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.